

## A RETENIR

### LES RAVAGEURS DU MOMENT :

- Mineuse du marronnier : captures encore en cours – dégâts étendus
- Pyrale du buis : nouveau pic de vol attendu
- Processionnaire du chêne : aucun nouveau piégeage
- Processionnaire du pin : attention à l'émergence des chenilles
- Bombyx disparate : fin du vol
- Frelon asiatique : quelques signalements

### LES MALADIES DU MOMENT :

- Feu bactérien : signalements isolés
- Anthracnose du platane : quelques symptômes
- Oïdium : nouveaux symptômes

## CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Les températures ont eu tendance à diminuer ces deux dernières semaines pour devenir plus fraîches le matin et moins caniculaires en journée. Des orages et des précipitations ont touché la région ces derniers jours et de nouvelles averses sont annoncées aujourd'hui et demain avant le retour d'un temps plus sec.

## LES RAVAGEURS

### ➤ MINEUSE DU MARRONNIER

#### • Situation actuelle

Les captures sont en moyenne assez stables ces deux dernières semaines. Cependant, on peut noter une forte variabilité en fonction des sites. En effet, on enregistre moins de 100 captures sur certains sites à plus de 1000 sur d'autres.

La courbe du vol pour l'année 2018 est assez semblable à celle de 2015. Les pics de vol ne sont pas marqués et la population est est moins importante qu'en 2017. Les second et troisième vol se chevauchent. Néanmoins, il est probable que le pic de ce dernier ait été atteint en semaine 32.

Les dégâts sont très importants en ce moment. Dans certains cas 100% des feuilles présentent des dégâts liés à l'activité des chenilles ou sont d'ores et déjà mortes. Les arbres peuvent également être défoliés à presque 100%.

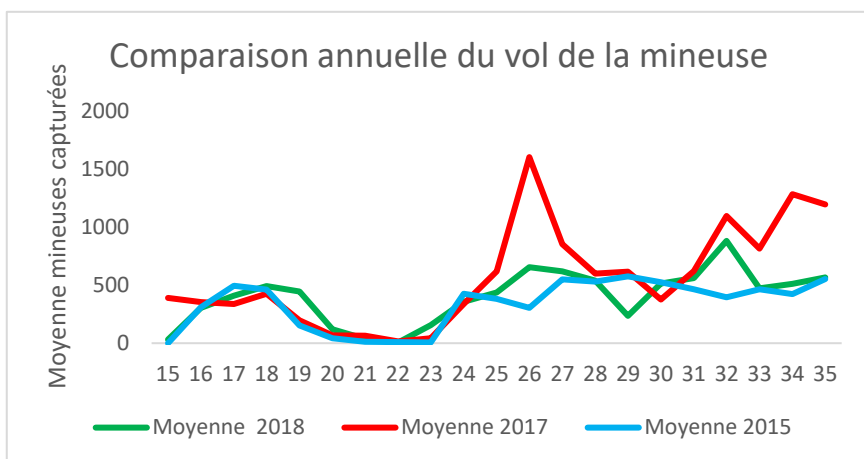


Photo Fredon IDF : Chenille et dégâts de mineuses du marronnier

• **Reconnaissance/Dégâts et nuisances /Techniques de gestion alternative**

Veillez-vous référer au BSV n°1 du vendredi 13 avril 2018

[http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_JEVI\\_2018\\_N1\\_cle487bf6.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_N1_cle487bf6.pdf)



Graphique : Comparaison annuelle du vol de la mineuse



Photo Fredon IDF : Dégâts de mineuses du marronnier

• **Risques**

Les risques de dépréciation esthétique et physiologique sont actuellement importants. Des chenilles sont toujours présentes sur les arbres.

Les arbres ne courent cependant pas de risques de mortalité. Les risques sanitaires et commerciaux sont nuls.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique	★	★
Risque commercial	★	★
Risque physiologique	★	★
Risque sanitaire		★

➤ **PYRALE DU BUIS**

• **Situation actuelle**

Les captures sont constantes depuis deux semaines avec moins de 5 papillons par piège en moyenne. Des chenilles ont pu être observées à des stades avancés de développement. Un nouveau pic de vol est donc attendu dans les prochaines semaines. La population de la pyrale du buis est plus faible depuis 2017 en comparaison des 3 années précédentes. Des résultats qui peuvent également s'expliquer par un changement du format de phéromones utilisé en 2017 et 2018.

• **Reconnaissance/Dégâts et nuisances/Techniques de gestion alternative**

Veillez-vous référer au BSV n°1 du vendredi 13 avril 2018

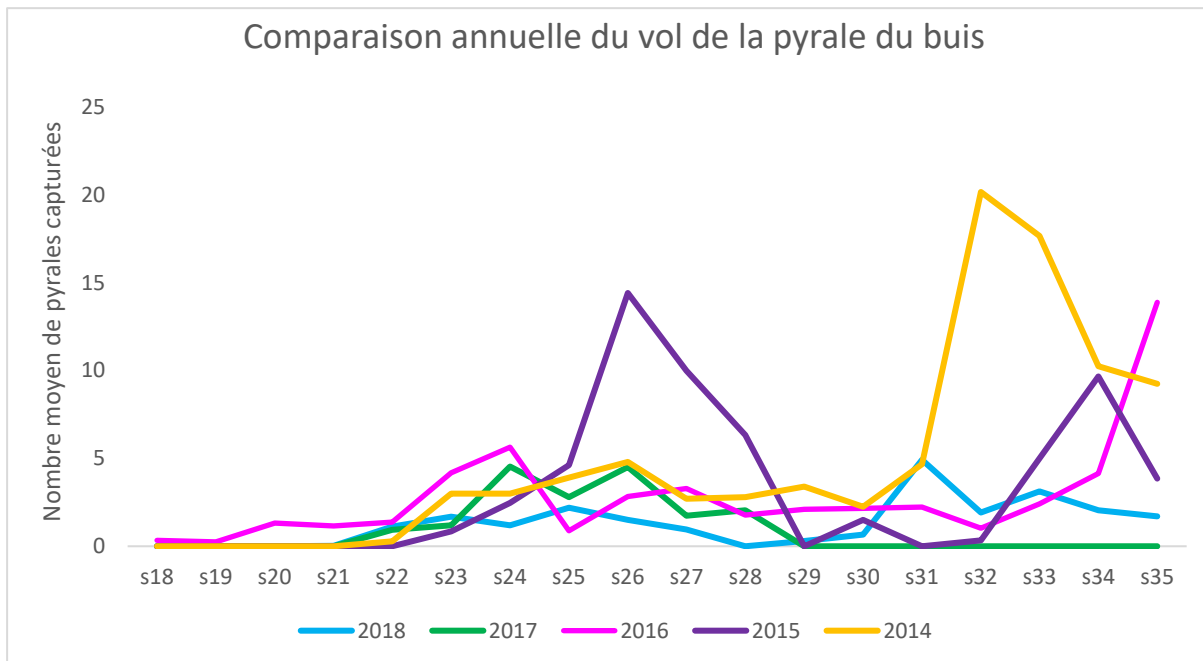
[http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_JEVI\\_2018\\_N1\\_cle487bf6.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_N1_cle487bf6.pdf)



Photo Fredon IDF : Chenille de pyrale du buis



Des solutions de biocontrôle existent



Graphique : Comparaison du vol de la pyrale du buis des 5 dernières années

• **Risques**

Des chenilles a différents stades ont été observées. Plus le stade est avancé plus la chenille est vorace. Par conséquent le risque est actuellement important.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque commerciale	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque physiologique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque sanitaire	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆

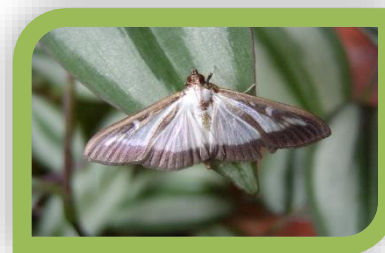


Photo Fredon IDF : Pyrale du buis

➤ **PROCESSIONNAIRE DU CHENE**

• **Situation actuelle**

Aucune nouvelle capture n’a eu lieu. A ce jour, 1 seule capture a eu lieu cette année. De plus, aucune procession ne nous a été signalée pendant les dernières semaines. Il est probable que ces dernières se soient achevées.

• **Reconnaissance/Dégâts et nuisances/Techniques de gestion alternative**

Veuillez-vous référer au BSV n° 2 du jeudi 26 avril 2018

<http://driaaf.ile-de->

[france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_JEVI\\_2018\\_n4\\_cle4e9f8d.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_n4_cle4e9f8d.pdf)



Photo Université Bretagne Sud : Papillon processionnaire du chêne



Des solutions de biocontrôle existent

- **Risques**

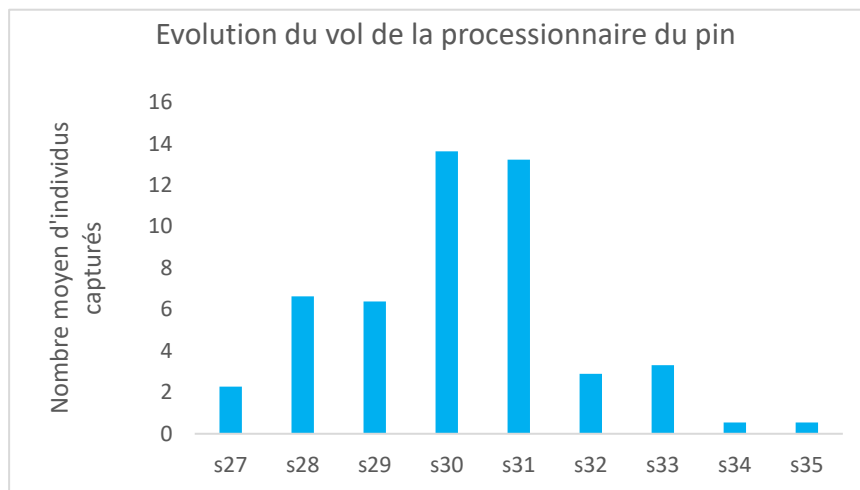
Les adultes pondent des amas d'œufs qui passeront l'hiver sur les arbres avant éclosion au printemps suivant. Les risques sont donc faibles actuellement.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique	★ [Barre à 4 segments: vert, orange, orange, rouge]	★ [Barre à 4 segments: vert, orange, orange, rouge]
Risque commerciale	★ [Barre à 4 segments: vert, orange, orange, rouge]	★ [Barre à 4 segments: vert, orange, orange, rouge]
Risque physiologique	★ [Barre à 4 segments: vert, orange, orange, rouge]	★ [Barre à 4 segments: vert, orange, orange, rouge]
Risque sanitaire	★ [Barre à 4 segments: vert, orange, orange, rouge]	★ [Barre à 4 segments: vert, orange, orange, rouge]

➤ **PROCESSIONNAIRE DU PIN**

- **Situation actuelle**

Le nombre d'adultes capturés est en baisse avec moins d'une capture en moyenne ces deux dernières semaines. Le pic de vol a été atteint pendant les semaines 30/31. Aucune procession ne nous a été signalée cependant les chenilles apparaissent 4 à 6 semaines après les pontes et il est donc nécessaire de surveiller leur émergence dans les prochaines semaines.



Graphique : Evolution du vol la chenille processionnaire du pin en 2018



Photo Fredon IDF : Chenille processionnaire du pin

- **Reconnaissance/Dégâts et nuisances**

Les papillons sont nocturnes et possèdent des ailes grisâtres à blanchâtres avec lignes noires. Ils mesurent 35 à 40 mm d'envergure avec des antennes pectinées. Il n'y a qu'une génération par an. La femelle pond ses œufs entre juillet et septembre et les larves émergent au début de l'automne avant d'entrer en diapause jusqu'au printemps.

Les chenilles en fin de développement sont particulièrement urticantes.

Veillez-vous référer au BSV n°1 du vendredi 13 avril 2018

[http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_JEVI\\_2018\\_N1\\_cle487bf6.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_N1_cle487bf6.pdf)

- **Techniques de gestion alternative**



Des solutions de biocontrôle existent

- **Risques**

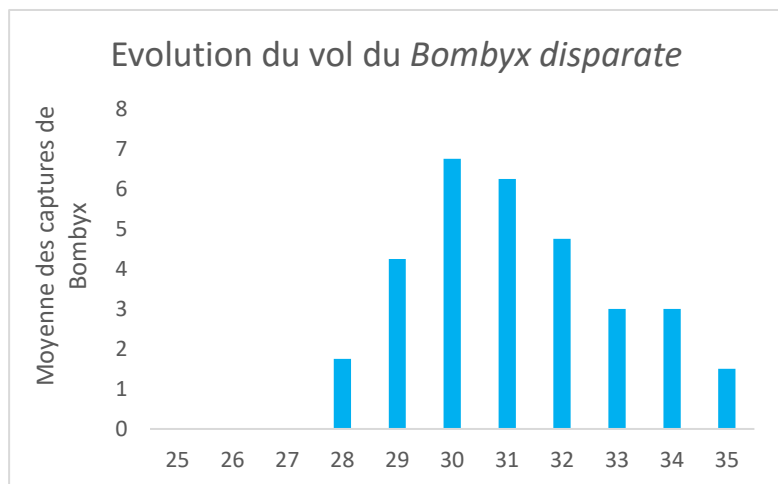
Le risque est actuellement modéré. En effet, aucune procession n'a été observée mais l'émergence des chenilles devrait avoir lieu dans les semaines qui viennent.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque commerciale	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque physiologique	★☆☆★	★☆☆★
Risque sanitaire	★☆☆★	★☆☆★

➤ **BOMBYX DISPARATE**

• **Situation actuelle**

Les captures sont en baisse ces dernières semaines et le vol semble toucher à sa fin.



Graphique : Evolution du vol du Bombyx en 2018



Photo Fredon IDF : Mâle bombyx disparate

• **Reconnaissance/Dégâts et nuisances/Techniques de gestion alternatives**

Veillez-vous référer au BSV n°7 du jeudi 5 juillet 2018

[http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_JEVI\\_2018\\_n7\\_cle4fef75.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_n7_cle4fef75.pdf)



**Des solutions de biocontrôle existent**

• **Risques**

Le risque est actuellement nul car les pontes issues du vol entrent en nymphose et n'éclosent pas avant le printemps. Le suivi des piégeages permettra d'évaluer les populations attendues l'année prochaine.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque commerciale	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque physiologique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque sanitaire	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆

➤ **FRELON ASIATIQUE**

• **Situation actuelle**

Quelques signalements ont eu lieu cette année.

• **Reconnaissance**

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un hyménoptère observé pour la première en France en 2004 dans le sud-ouest. C'est une



Photo Fredon IDF : Frelon asiatique

espèce originaire d'Asie dont l'introduction sur le territoire est fortuite. Son expansion a ensuite été rapide. Il a été jugé comme nuisible et invasif. Il est classé sur la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie dans le domaine animal (vis-à-vis des abeilles) par un arrêté de 2012. Il possède un cycle annuel. Au printemps une unique femelle fonde une colonie d'abord petite puis de plus en plus développée au fur et à mesure que la population de la colonie augmente jusqu'en octobre. La reine pond alors des mâles sexués qui sortiront de la colonie pour se reproduire. En hiver l'ensemble de la colonie meure et les femelles fécondées hivernent sous l'écorce des arbres. Le frelon asiatique mesure 2 à 4cm avec une tête noire et orangée. Son abdomen est noir avec une bande jaune et son thorax est noir.

- **Dégâts et nuisances**

Le régime du frelon asiatique est varié. Les larves sont particulièrement carnivores et leur alimentation est constituée à presque 100% d'insectes dont une majorité d'hyménoptères. On trouve ainsi dans son alimentation de nombreux pollinisateurs et le frelon asiatique pose un véritable problème à l'apiculture. De plus, ce frelon (comme les autres) peut piquer et injecter du venin plusieurs fois de suite avec un dard plus long que celui des abeilles. Les individus allergiques au venin d'hyménoptère doivent donc se méfier.

- **Techniques de gestion alternatives**

La méthode de gestion la plus efficace reste le retrait et l'élimination manuel des nids.

- **Risques**

Les risques commerciale et sanitaire restent modérés.



Photo Fredon IDF : Frelons asiatiques et leur nid

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque commerciale	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque physiologique	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆
Risque sanitaire	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆

Pour plus d'information :

<http://driaaf.ile-de->

[france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/16065\\_plan\\_de\\_lutte\\_frelon\\_asiatique\\_CROPSAV\\_cle85e7a6.pdf](http://france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/16065_plan_de_lutte_frelon_asiatique_CROPSAV_cle85e7a6.pdf)

## LES MALADIES

### ➤ **FEU BACTERIEN**

- **Reconnaissance / Dégâts et nuisances**

La maladie du feu bactérien est provoquée par *Erwinia amylovora*. C'est une bactérie pathogène de diverses plantes ornementales telles que l'aubépine, le cotonéaster, le cognassier, le pommier et le poirier. La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance ainsi que par les blessures. La maladie se caractérise par le dépérissement de rameaux, sur lesquels les organes desséchés restent fixés. L'extrémité des rameaux se recourbent vers le sol. Une flamme plus foncée est parfois visible le long de la nervure centrale des feuilles. Sur les écorces, des chancre, accompagnés parfois d'exsudats, peuvent apparaître suivant les conditions météorologiques. Cette année,



Photo Fredon IDF : Symptômes de feu bactérien sur cotonéaster

le temps orageux du début de l'été a été favorable à la maladie et deux cas de cotonéaster ont déjà été enregistrés.

Les conditions climatiques favorables sont :

- température maximale supérieure à 24 °C
- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie minimale de 2,5mm.

**Réglementation :**

Étant donné le risque considérable que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie, *Erwinia amylovora* est considérée comme un Danger Sanitaire II en France. Le feu bactérien est donc un parasite contre lequel la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps. Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire de ce foyer doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

• **Situation actuelle**

2 cas ont déjà été signalés cette année sur cotonéaster.

• **Technique de gestion alternative**

Seule la destruction partielle ou totale des plants (en respectant des mesures strictes) permet d'endiguer les foyers.

• **Risques**

Des pluies orageuses ont touché l'Ile-de-France en début de semaine. Ces conditions peuvent favoriser la maladie.

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique		
Risque comodatire		
Risque physiologique		
Risque sanitaire		

➤ **ANTRACHNOSE DU PLATANE**

• **Situation actuelle**

Les feuilles atteintes peuvent être nombreuses et la surface foliaire nécrosée peut être importante. Cependant aucune défoliation précoce n'est à signaler.

• **Reconnaissance / Dégâts et nuisances**

Veillez-vous référer au BSV n°5 du mercredi 6 juin 2018

[http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_JEVI\\_2018\\_n6\\_cle462976.pdf](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_JEVI_2018_n6_cle462976.pdf)



Photo Fredon IDF : Symptômes d'antrachnose du platane

• **Risques**

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique		
Risque comodatire		
Risque physiologique		
Risque sanitaire		

➤ **OIDIUM**



Fredon IDF : Oïdium sur chène

• **Situation actuelle**

Des symptômes d’oidium ont été vus sur plusieurs espèces végétales. Les symptômes restent localisés et peu étendus. Cependant, avec les précipitations de la semaine, l’évolution de la maladie est à surveiller sur les secteurs touchés .

• **Reconnaissance / Dégâts et nuisances**

L’oidium est le nom utilisé pour désigner un ensemble de maladies cryptogamiques touchant de nombreuses plantes cultivées et ornementales.

La maladie est reconnaissable par l’apparition d’un feutrage blanc caractéristique à la surface des feuilles. Des déformations des feuilles peuvent également avoir lieu.

• **Technique de gestion alternative du moment**

L’aération et l’espace des plantes peuvent contribuer à limiter la maladie. L’élimination des organes affectés ainsi que l’élimination des résidus est aussi nécessaire.



**Des solutions de biocontrôle existent**

• **Risques**

	Site de prestige	Espaces verts et jardins
Risque esthétique		
Risque commerciale		
Risque physiologique		
Risque sanitaire		

**Vous souhaitez devenir observateur pour le réseau du Bulletin de santé du végétal et participer ainsi à l’épidémiologie du Plan Ecophyto.**

**Contactez Arthur Desplat par mail à l’adresse [bsv.zna@fredonidf.com](mailto:bsv.zna@fredonidf.com)**

\*\*\*\*\*

Action pilotée par le ministère chargé de l’agriculture, avec l’appui financier de l’Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d’Agriculture de Région d’Ile de France sur la base d’observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d’observations ponctuelles. S’il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chaque site d’observation.**

**Observations :** Fredon Ile de France et les observateurs du réseau d’épidémiologie (agents de collectivités, parcs et jardins de prestige privés et publics, entreprises privées et particuliers).

**Rédaction :** Arthur Desplat - FREDON Ile de France – contact : [bsv.zna@fredonidf.com](mailto:bsv.zna@fredonidf.com)

**Comité de relecture :** Chambre d’Agriculture de Région d’Ile de France, Fredon Ile de France, SRAL

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l’adresse suivante [yves.morio@idf.chambagri.fr](mailto:yves.morio@idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir : grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, JEVI.



Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

## INFORMATIONS

**LES OBSERVATIONS PRESENTEES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES SUR LES SITES SUIVANTS :**

Sceaux / Rueil-Malmaison / Saint-Germain-lès-Arpajon / Epiais-Rhus / La Norville / Rochefort-en-Yvelines / Saint-Brice-sous-Forêt / Champlan / Champs-sur-Marne / Jardin du Luxembourg / Jardin des Tuileries / Vitry-sur-Seine / Treuzy-Levelay / Elysée / Domont / Marne-la-Vallée / Val-de-Marne / Vaux-sur-Seine / Vincennes / Etampes / Viry-Châtillon / Aulnay-sous-Bois / Le Chesnay / Bazainville / Baillet-en-France / Ville de Paris

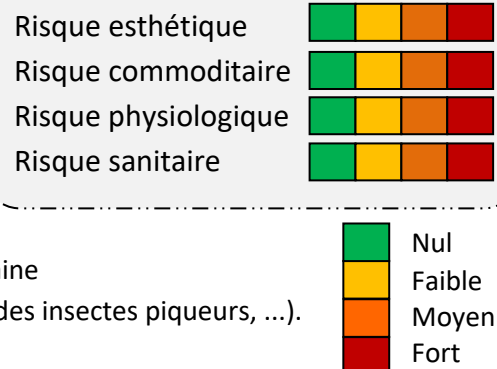
### Légende :

**Risque de dépréciation esthétique :** aspect visuel affecté de la plante.

**Risque commercial :** nuisances sur le mobilier urbain, sur tout autre bien matériel ou sur le confort des riverains.

**Risque physiologique :** impact de la présence de l'organisme nuisible sur le développement et la vie de la plante.

**Risque sanitaire :** risque représenté par le nuisible pour la santé humaine (cas des chenilles urticantes, des champignons aux spores allergènes, des insectes piqueurs, ...).



Ces risques sont estimés à partir des **observations faites sur les parcelles observées** et illustrent les risques futurs liés à une présence actuelle. Ils sont amplifiés notamment si les végétaux étaient déjà attaqués en année N-1, s'ils sont situés dans une zone de prestige, ou s'ils ont une forte valeur patrimoniale ou historique. Ces risques peuvent être amplifiés ou amoindris en fonction de l'évolution des conditions météorologiques qui n'entrent pas dans le calcul du risque.

Pour certains problèmes sanitaires, deux analyses de risques sont proposées. L'une correspond à l'analyse de risque adaptée aux zones à risque. Ces zones à risque sont les zones de prestiges, les jardins de châteaux, les collections végétales inscrites au patrimoine. Les espaces verts ouverts au public ou les sites dans lesquels des personnes sensibles peuvent être touchées directement ou indirectement par des espèces à risque sanitaires comme les chenilles urticantes ou les espèces allergènes telles que l'ambrosie à feuille d'armoise.

L'autre analyse de risque correspond aux autres zones telles que les espaces verts en général et les jardins de particulier dans lesquels le risque est souvent moindre comparé aux sites de prestiges